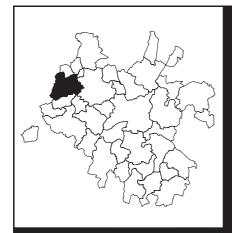
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RENNES



Commune de

Saint- Gilles

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE DU RAPPORT DE PRESENTATION

Inventaire MNIE

(Milieux naturels d'intérêt écologique)



Révision approuvée par DCM du 06 juin 2006

mai 2006





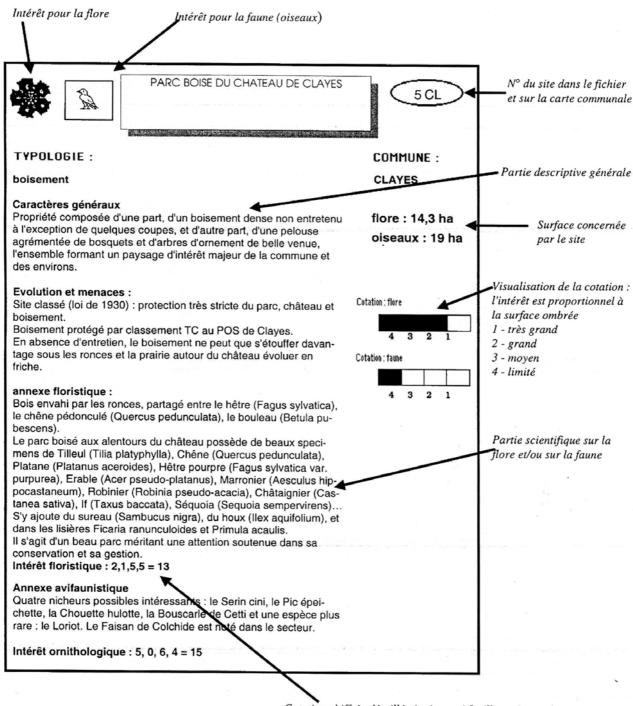
Présentation d'une fiche-type

Une fiche complète se compose de deux parties (voir fiche légendée ci-après) :

- 1 Une partie générale, destinée à un plus large public, comprenant :
 - Typologie : mots-clefs, éléments forts du paysage végétal ;
 - Caractères généraux : description et intérêt du site ;
 - Évolutions et menaces : diagnostic sur l'évolution compte tenu de l'usage actuel ou de l'abandon. Recommandations concernant la gestion ;
 - Cotation générale : système graphique permettant de visualiser l'intérêt faunistique ou floristique (voir ci-après).
- **2 Une partie détaillée** destinée aux spécialistes, scientifiques ou naturalistes. Cette partie n'est présente que si le site en vaut la peine.

Elle comporte selon les cas :

- une **annexe botanique** : les particularités en matière de valeur botanique sont présentées : liste des espèces les plus intéressantes, description physionomique de la végétation ;
 - Indication de la cotation relative à la flore (voir ci-après);
- une **annexe avifaunistique** : des remarques relatives aux oiseaux accompagnent la liste des oiseaux décelés et présentés selon leur rareté ; Indication de la cotation relative à la faune (voir ci-après).



Cotation chiffrée détaillée (voir aussi feuilles suivantes)

ler chiffre : rareté des espèces.

2° chiffre: rareté des associations végétales
3° chiffre: diversité des espèces végétales.
4° chiffre: diversité des associations végétales

5° chiffre: note globale sur 20.

Cotation flore

Cette cotation a été établie pour donner une valeur relative à chaque site par rapport à l'ensemble des sites recensés. Elle comprend quatre critères. Une note est attribuée pour chacun de ces critères.

L'intérêt floristique est représenté par la succession de ces notes, complété par la somme de ces notes.

Par exemple : Intérêt = 4, 1, 3, 5 = 12

Rareté des espèces (1ère note) :

Intérêt lié aux espèces en limite de répartition, à aires disjointes ou rares au plan départemental sinon régional.

- 1- Intérêt limité.
- 2- Un cortège floristique caractéristique, mais pas d'espèces à répartition géographique très limitée.
- 4- Une ou plusieurs espèces rares, assez rares, protégées, ou en limite d'aire de répartition, au plan départemental ou régional, confèrent à ce site un niveau départemental.
- 5- Très intéressant : rareté ou particularité de répartition d'une ou plusieurs espèces d'intérêt national (en particulier, espèces protégées).

Intérêt et diversité des associations végétales (2ème note) :

- 1- Intérêt limité.
- 3- Un ou plusieurs groupements végétaux à répartition limitée, en Ille-et-Vilaine.
- 5- Diversité notoire des groupements ou originalité phytosociologique d'ensemble, de niveau régional ou supérieur.

Diversité floristique (3^{ème} note) :

Intérêt lié au nombre d'espèces présentes. Les espèces rares ou remarquables sont prises en considération en priorité.

- 2- Intérêt limité.
- 3- Diversité moyenne des espèces rares, remarquables ou caractéristiques (espèces banales exclues).
- 5- Grande diversité d'ensemble, ou bien de nombreuses espèces rares, remarquables ou caractéristiques (espèces banales exclues).

Diversité structurale (4^{ème} note) :

Intérêt de la complexité de structure liée à l'imbrication et à la diversité des formations végétales.

- 1- Milieu homogène.
- 3- Quelques formations distinctes.
- 5- Nettement hétérogène (disposition complexe, stratification,...) ou très structuré (gradients, zones concentriques,...).

Visualisation de la valeur floristique (Cotation "flore")

Pour chaque site, on additionne les notes obtenues pour ces quatre critères : On obtient ainsi un chiffre compris entre 5 et 20 (12 dans l'exemple ci-dessus).

La cotation flore se visualise alors ainsi :

0 à 5	Intérêt floristique limité	Classe 4
6 à 9	Intérêt floristique marqué	Classe 3
10 à 14	Grand intérêt floristique	Classe 2
15 à 20	Intérêt floristique exceptionnel	Classe 1



Abondance-dominance

Le nom des plantes recensées dans l'annexe botanique des fiches est souvent suivi d'un indice (+, 1, 2, 3, 4, 5) : c'est le coefficient d'abondance-dominance (exemple : petite pervenche 4, anémone sylvie 2, chèvrefeuille 1, fougère aigle +).

Ce coefficient, utilisé en phytosociologie, permet de définir l'importance d'une espèce dans un groupement végétal en tenant compte du nombre d'individus (abondance) et de son recouvrement (dominance). Les cœfficients utilisés ont la signification suivante :

- + : Individus rares, recouvrement très faible.
- 1 : Individus assez abondants mais recouvrement faible, inférieur à 5 % de la surface étudiée.
- 2 : Individus abondants ou recouvrant de 5 % à 25 % de la surface étudiée.
- 3 : Individus recouvrant de 25 % à 50 % de la surface étudiée.
- 4 : Individus recouvrant de 50 % à 75 % de la surface étudiée.
- 5 : Individus recouvrant plus de 75 % de la surface étudiée.

Cotation avifaune

De la même manière que la flore, une hiérarchisation de l'intérêt avifaunistique des sites a été établie d'après quatre critères de cotation.

L'intérêt avifaunistique est représenté par la succession des notes attribuées pour chacun de ces critères, complétée par la somme des notes.

Par exemple : Intérêt = 3, 5, 6, 3 = 17

La diversité des espèces (1ère note)

C'est le rapport en pourcentage du nombre d'espèces présentes dans le site sur le nombre total d'espèces recensées dans les communes de Rennes Métropole (90 espèces).

Les notes attribuées à la diversité sont fonction du nombre d'espèces présentes dans chaque site.

- 1- Nombre d'espèces dans le site inférieur à 15 % du nombre total d'espèces : faible diversité.
- 2- Entre 16 % et 25 %.
- 3- Entre 16 % et 35 %.
- 4- Entre 36 % et 45 %.
- 5- Plus de 45 % des espèces d'oiseaux de Rennes Métropole sont présents dans le site : forte diversité.

Le nombre d'espèces très rares par site (2ème note)

Ce nombre sera multiplié par le coefficient constant égal à 5.

Le nombre d'espèces rares par site (3ème note)

Même démarche, avec un coefficient égal à 3.

Le nombre d'espèces intéressantes par site (4^{ème} note)

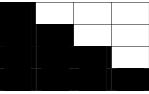
Le coefficient appliqué sera égal à 1.

Visualisation de la valeur avifaunistique (Cotation "faune")

Pour chaque site, on additionne les notes obtenues pour ces quatre critères de l'intérêt avifaunistique (17 dans l'exemple ci-dessus).

La visualisation de la valeur avifaunistique est alors exprimé comme suit :

0 à 19	Intérêt faunistique limité	Classe 4
20 à 29	Intérêt faunistique marqué	Classe 3
30 à 40	Grand intérêt faunistique	Classe 2
> à 40	Intérêt faunistique exceptionnel	Classe 1



Lexique

Acidiphile: désigne une plante qui se développe sur un substrat acide.

Adventice : plante qui pousse sur des terrains cultivés sans y avoir été semée : plante indésirable des cultures ("mauvaise herbe").

Amphiphyte: plante qui est tantôt dans l'eau, tantôt hors de l'eau. Ce sont les plantes en bordure d'étang, de mare ou de rivière.

Anthropique: caractérise l'influence humaine (une flore d'origine anthropique est une flore introduite ou favorisée par l'homme).

Aulnaie: peuplement d'aulnes en zone moyennement humide.

Avifaune ou faune avienne : ensemble des oiseaux.

Basicline: plante préférant les sols basiques (contraire d'acide).

Bétulaie : groupement d'arbres dominé par le bouleau.

Biotope: ensemble des facteurs physiques (sol, eau, climat), des plantes et des animaux caractérisant un milieu donné. Le milieu lui-même.

Bocage : ensemble des haies, talus, fossés et chemins délimitant les parcelles agricoles et formant un maillage plus ou moins dense. Paysage résultant de ce maillage.

Bryale: ordre des Bryales, rassemble les mousses et les sphaignes. Par extension, caractérise par exemple les milieux propres aux mousses (strate bryale ou, lorsqu'il y a des lichens, bryolichénique).

Caduc : se dit du feuillage d'un arbre ou d'un arbuste qui tombe chaque année en hiver.

Calcicole: se dit d'une plante ou d'un groupe de plantes qui se rencontre exclusivement ou préférentiellement sur des sols riches en calcaire et les roches basiques en général.

Cariçaie: prairie humide dominée par des plantes appartenant au genre carex.

Châtaigneraie: boisement où le châtaignier est l'espèce arborescente dominante.

Chênaie : bois ou forêt de chênes principalement.

Cortège floristique : ensemble de plantes adaptées à un milieu spécifique.

Cynégétique : relatif à la chasse.

Écologique (zone d'intérêt) : milieu refuge intéressant à la fois pour la flore et la faune.

Essence: (synonyme d'espèce) Terme utilisé généralement pour désigner les espèces d'arbres forestiers. On parle d'essences feuillues, d'essences résineuses...

Essence exotique: c'est une plante qui ne pousse pas naturellement dans notre pays.

Eutrophisation : processus de dégradation des eaux (déficit d'oxygène, libération de substances nuisibles à la vie aquatique), lié en général à un excès de fertilisants dans les eaux superficielles ou souterraines.

Faune: ensemble de tous les animaux.

Feuillu: terme opposé à résineux; arbre à feuilles caduques (chêne, hêtre....).

Flore: ensemble de toutes les plantes.

Fourré : formation végétale arbustive et dense.

Friche: parcelle non gérée, délaissée par l'agriculture.

-fuge: ne tolère pas.

Futaie: les arbres qui composent ce peuplement ont pour origine une graine, à l'opposé du taillis; et sont montés en haut jet produisant ainsi du bois d'œuvre.

Gaulis: stade de développement de la futaie, quand les arbres ont entre 10 et 20 ans.

Héliophile: qui aime la lumière.

Hélophyte: végétal dont les racines se situent dans la vase et dont les tiges et les feuilles sont aériennes et dressées (roseaux par exemple).

Herbacée : plante qui a la consistance souple et tendre de l'herbe.

Hétraie: boisement de hêtres.

Hydraulique : relatif à la circulation et à la distribution de l'eau.

Hydro-: relatif à l'eau.

Hydrologie : qui concerne l'eau de surface (étang, mare, rivière) et l'eau souterraine (nappe phréatique, eau d'infiltration, eau canalisée).

Hydromorphie: caractère qui montre qu'un sol s'est formé ou a évolué dans un milieu inondé périodiquement ou en permanence.

Hydrophile : se dit d'une plante qui pousse dans l'eau.

Hygro-: relatif à l'humidité.

Hygrophile: se dit d'une plante qui pousse dans les milieux humides mais non inondés: plante ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement.

Hypnacée : famille de plantes proches des mousses.

Jonçaie : prairie humide où le jonc est la plante la plus répandue.

Limoneux: se dit d'un sol riche en limons qui sont des particules minérales beaucoup plus fines que le sable, mais plus grosses que l'argile.

Magnocariçaie: cariçaie à grands carex en touradons (Carex paniculata le plus souvent, dans Rennes Métropole).

Mégaphorbiaie: ensemble de hautes herbes souvent à larges feuilles se développant sur des sols humides et riches en éléments nutritifs.

Méso-: moven.

Mésophile : se dit, par exemple, d'une prairie adaptée à des conditions moyennes d'humidité.

Muscinale: relatif aux mousses

Neutrophile: se dit de végétaux qui croissent sur des sols ni acides ni calcaires, mais intermédiaires, proches de la neutralité.

Nitrophile: se dit d'une plante vivant sur des sols riches en azote (nitrates).

Oligotrophe: concerne un milieu très pauvre en substances nutritives.

Ornithologique: qui concerne les oiseaux.

Palustre: qui vit ou croît dans les marais.

Perchis: stade de développement de la futaie qui fait suite au gaulis. Les arbres ont entre 20 et 60 ans.

Peuplement: plantation d'arbres de haute tige, boisement.

Peupleraie : boisement de peupliers, localisé au bord des eaux et en milieux humides.

Phanérogame : plante se reproduisant par des fleurs et des graines.

-phile: qui aime; favorisé par.

Phytosociologie: science qui étudie les relations entre les espèces végétales et le milieu.

Pinède : boisement dominé par les pins.

Pionnière : se dit des premières plantes qui colonisent les sols nus.

Régénération par semis (spontané): développement naturel des graines issues des arbres d'un peuplement afin de permettre son renouvellement.

Résineux: synonyme de conifères: arbres produisant de la résine, à aiguilles généralement persistantes (les pins, sapins, épicéas, thuyas).

Roselière: groupement de plantes où le roseau est très répandu (plusieurs espèces sont appelées roseau).

Saulaie : boisement de milieu humide dominé par les saules.

Sylvatique: qui vit dans les forêts.

Taillis: le taillis est un boisement dont les arbres sont issus de rejets sur souches ou de pousses (drageons) à partir de racines et forment plusieurs troncs. Il est exploité jeune entre 20 et 40 ans.

Thermophile: qui aime la chaleur.

Tourbeux: caractérise un sol constitué essentiellement de tourbe qui est le résultat de l'accumulation par décomposition incomplète des débris de végétaux en milieu gorgé d'eau.

Vernal: relatif au printemps.

Xérophile: se dit d'une plante pouvant s'accommoder de milieux secs.

La Petite Haie

1 STGI

Commune: Saint-Gilles

Typologie

Principale: friche humide

Secondaire: haies bocagères

Caractères généraux

Marécage à grandes herbes (épilobe hirsute, orties, gaillet...) avec couvert dense de saules en bordure.

Zone inondable intéressante comme milieu refuge, près d'une zone urbaine, mais à flore assez banale.

Fonctions écologiques particulières :

Milieu refuge pour la faune.

Évolution et menaces :

Maintien de la friche favorable à la diversité végétale, mais entretien périodique souhaitable sous peine de fermeture du milieu.

Surfaces communales :

Flore: 1,4 ha

Cotation: Flore

4	3	2	1

→ Annexe botanique

Intérêt flor. : 2,1,2,1 = 6



Le Haut Vivier - Le Bas Vivier

2 STGI / 8 PA

Typologie

Principale: prairies humides, bocage

Secondaire: prairies mésophiles, peupleraie,

mare

Caractères généraux

Prairies humides et mésophiles, bocage de belles haies de chêne.

Dans plusieurs parcelles, présence d'orchidées (Orchis morio, Dactylorchis maculata)...Prairies permanentes humides pâturées à conserver.

On a recensé 50 espèces d'oiseaux dont plusieurs sont intéressantes à l'échelle districale (Moineau friquet, Mésange noire, Chouette chevêche, Grèbe castagneux, Rossignol philomèle, Loriot d'Europe).

Fonctions écologiques particulières :

Milieu refuge pour la faune.

Évolution et menaces :

Usage agricole compatible avec la pérennité des richesses existantes, si l'on évite l'intensification au niveau des prairies (drainage, culture) ou l'arasement des haies.

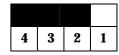
Communes : Saint-Gilles - Pacé

Surfaces communales:

Flore: 9,8 ha Oiseaux: 23,3 ha

(Surfaces totales : Flore totale : 12,4 ha Oiseaux totale : 28,4 ha)

Cotation: Flore



Cotation : Faune

4	3	2	1

→ Annexe botanique

Au niveau du Bas-Vivier, en rive gauche du ruisseau, faisant face au lagunage, une prairie humide relativement pauvre, comporte néanmoins Orchis morio et Orobus tuberosus.

Cas d'une autre prairie plus étendue, dont la composition floristique est la suivante :

Trifolium pratense 2, Anthoxantum odoratum 2, Chrysanthemum leucanthemum 2, Centaurea nigra 2, Trifolium repens 2, Lathyrus pratensis 2, Lychnis flos-cuculi 1, Ranunculus acris 1, Thrincia hirta 1, Lotus corniculatus 1, Festuca pratensis 1, Scorzonera humilis 1, Rumex conglomeratus 1, Holcus mollis 1, Quercus pedunculata(j) 1, Luzula campestris +, Vicia tetrasperma +, Bromus mollis +, Carum verticillatum +, Œnanthe crocata +, Dactylis glomerata +, Trifolium arvense +, Stellaria uliginosa +, Cerastium vulgatum +, Dactylorchis maculata +.

Intérêt flor. : 4,1,3,3 = 11



Le Haut Vivier - Le Bas Vivier

2 STGI / 8 PA

D'autres prairies plus vastes, sur la rive gauche également, présentent une flore assez banale, mais à tonalité humide (Lychnis flos cuculi, Œnanthe crocata, Ranunculus flammula, n'y sont pas rares, malgré le resemis de Ray-Grass évident). L'ensemble constitue un complexe de prés et haies champêtres à caractère esthétique et suffisamment riche pour le préserver.

Au niveau du Haut Vivier, mare pourvue de Potamogeton crispus, adjacente à un boisement mixte d'Ifs, lauriers palmes, et proche d'une petite friche embroussaillée de chêne pédonculé et de ronces. Trois pieds d'Orchis morio au voisinage immédiat du site.

→ Annexe avifaunistique

À noter ici la nidification possible du Moineau friquet (Passer montanus), de la Mésange noire (Parus ater), de la Bergeronnette printanière (Motacilla flava), de la Chouette chevêche (Athene noctua), et du Grèbe castagneux (Podiceps ruficollis) et la nidification probable du Faisan de Colchide (Phasianus colchicus), du Rossignol philomèle (Luscinia megarhynchos) et du Loriot d'Europe (Oriolus oriolus).

Intérêt avif. : 5,10,21,7 = 43



Le Haut Vivier - Le Bas Vivier

2 STGI / 8 PA

Espèces communes: 34

Accenteur mouchet Bergeronnette grise Bouvreuil pivoine Bruant jaune Buse variable

Chardonneret élégant

Corneille noire Coucou gris

Étourneau sansonnet
Faucon crécerelle
Fauvette à tête noire
Fauvette des jardins
Geai des chênes
Grive draine
Grive musicienne
Hypolaïs polyglotte

Merle noir Mésange bleue

Linotte mélodieuse

Mésange charbonnière Moineau domestique Pic épeiche Pic vert Pie bavarde

Pigeon ramier

Pinson des arbres

Pouillot véloce Poule d'eau

Rouge-gorge Sittelle torchepot

Tourterelle turque

Traquet pâtre
Troglodyte mignon

Verdier d'Europe

Espèces intéressantes : 7

Bouscarle de Cetti Chouette effraie Chouette hulotte Épervier d'Europe Mésange huppée Pipit farlouse Tourterelle des bois Espèces rares: 7

Bergeronnette printanière

Chouette chevêche Faisan de Colchide

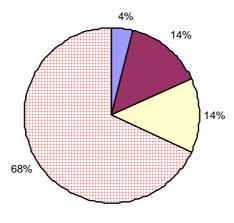
Grèbe castagneux

Loriot d'Europe

Moineau friquet Rossignol philomèle

Espèces très rares : 2

Corbeau freux Mésange noire





Bois de Cacé Le Grand Domaine



Typologie

Principale: bois, parc boisé

Secondaire : bois de résineux, prairie mésophile

Caractères généraux

Boisement mixte : chênaie en strate de base, à haut développement, avec en interstices des sapins sur strate buissonnante de ronces. Parcelle plantée de jeunes épicéas.

Parc boisé du Grand Domaine (Le Pâtis Guineheu) : grande prairie mésophile complantée de diverses essences feuillues et résineuses. Intérêt paysager de l'ensemble et intérêt faunistique potentiel.

Fonctions écologiques particulières :

Milieu refuge pour la faune.

Évolution et menaces :

Partiellement très entretenu (grande propriété privée) ; le boisement ouest semble géré de manière suffisamment souple pour rester favorable à la flore et à la faune, à l'exception d'une parcelle centrale densément plantée de résineux.

Commune: Saint-Gilles

 ${\bf Surface\ communale:}$

Flore: 31 ha

Cotation: Flore

4	3	2	1

→ Annexe botanique

DIARD (1987) note en particulier: Arrenatherum bulbosum, Arum italicum et Arum maculatum, Brachypodium sylvaticum, Bromus hordeaceus et Bromus sterilis, Carex panicea, C. demissa, C. remota, C. sylvatica, Eythraea centaurium, Circaea lutetiana, Conopodium majus, Convallaria maïalis, Dactylorchis maculata, Luzula forsteri, Melica uniflora, Odontites verna, Orchis mascula, Polygonatum multiflorum, Populus tremula, Potamogeton crispus, Ranunculus sceleratus, Sedum telephium, Solidago virgaurea (sans précision sur la répartition).

Intérêt flor. : 4,1,3,5 = 13

Le Vaurouil



Commune: Saint-Gilles

Typologie

Principale: bois, friche

Secondaire: saulaie, mare, ruisseau

Surface communale:

Flore: 2 ha

Caractères généraux

Bosquet et friche avec pièce d'eau et saulaie riveraine : deux bras du cours d'eau ceinturent une mare et une saulaie inondable en rives. La végétation de bordure de la mare est bien caractéristique de zone inondable alluviale à flore souvent nitrophile (faux-roseau, ortie, ro rippa...).

Ruines d'un ancien moulin attenantes, créant une atmosphère spéciale.

Cotation: Flore

4	3	2	1

Fonctions écologiques particulières :

Mare peu profonde et permanente, très favorable aux batraciens (présence de la Grenouille agile notamment).

Évolution et menaces :

Un dégagement partiel des rives de la mare envahies par les saules accroîtrait selon toute probabilité, l'intérêt écologique.

→ Annexe botanique

Date d'inventaire : 1989 Date de vérification : 1994 Date de mise à jour :

Intérêt flor. : 2,1,3,3 = 9



Le Chêne - Le Roheu

5 STGI

Commune : Saint-Gilles

Typologie

Principale: prairies humides, bocage

Secondaire: marais, saulaie, friche, étang, vallon

Caractères généraux

Prairies humides et marécageuses, saulaie, bocage de fond de vallée.

Bas-fond très humide, inondé en hiver, à végétation dense de marécage : prairie à hautes herbes, peuplements de prêle des bourbiers, cariçaie, prairie acide mésohygrophile à orchidées (Dactylorchis maculata). Saulaie temporairement inondable, bordée des groupements précédents.

Seulement un indice (léger) de nidification du Corbeau freux.

Ensemble très cloisonné, très fermé, d'intérêt écologique indéniable

Fonctions écologiques particulières

Milieu refuge pour la faune et la flore.

Évolution et menaces :

L'absence actuelle d'entretien (à l'exception de l'étang) est favorable à la valeur écologique, mais à terme il faudra surveiller l'embroussaillement.

Surfaces communales:

Flore: 3,5 ha Oiseaux: 35 ha

Cotation: Flore

4	3	2	1

Cotation: Faune

4	3	2	1

→ Annexe botanique

L'ensemble débute à l'ouest par un bas-fond en friche très diversifié avec la composition suivante : Mentha aquatica 2, Galium uliginosum 1, Carex vesicaria 1, Galium aparine 1, Salix atrocinerea 1, Iris pseudacorus 1, Equisetum limosum 1, Œnanthe crocata 1, Juncus acutiflorus 1, Angelica sylvestris 1, Almus glutinosa 1, Cardamine pratensis +, Ranunculus repens +, Orchis maculata +, Rumex conglomeratus +. La prêle (Equisetum fluviatile) constitue sur une part un peuplement important. Les haies de saules tendant à coloniser sur les franges.

Sur la pente au pied du coteau, on note Lathraea clandestina et Polygonatum odoratum.

Intérêt flor. : 4,1,3,5 = 13





Le Chêne - Le Roheu

5 STGI

En amont de cette friche, après une saulaie dense, se développe une belle cariçaie à Carex elata (50 m²) précédant une prairie diversifiée à orchidées, longée d'une saulaie et d'une équisetaie à Equisetum limosum. Composition de la prairie :Cirsium anglicum 2, Equisetum limosum 2, Plantago lanceolata 2, Mentha aquatica 2,Anemone nemorosa 1, Agrostis tenuis 1, Juncus acutiflorus 1, Scorzonera humilis 1, Galium uliginosum 1, Œnanthe crocata 1, Iris pseudacorus +, Scrofularia sp. +, Iris pseudacorus +, Epilobium hirsutum +, Orchis maculata +, Lathyrus pratensis +, Ranunculus repens +, Rumex acetosa +, Achillea millefolium +, Angelica sylvestris +, Spirea ulmaria +, Cardamine pratensis +, Ajuga reptans +, Ranunculus flammula +, Œnanthe silaifolia +, Carex vesicaria +, Scabiosa succisa +, Stachys arvensis +.

En amont, d'autres prairies humides plus banales coupées de haies de saules se prolongent jusqu'à l'étang artificiel où l'on observe Typha angustifolia , Typha latifolia , Alisma plantago.

→ Annexe avifaunistique

L'observation près du chêne en juin 1989 de 3 corbeaux freux (Corvus frugilegus), espèce très rare dans le bassin de Rennes, ne constitue qu'un faible indice de nidification possible.

Intérêt avif. : 3,5,0,1 = 9



Le Chêne - Le Roheu

5 STGI

Espèces communes: 27

Accenteur mouchet

Bruant jaune Buse variable Corneille noire Coucou gris

Étourneau sansonnet Faucon crécerelle Fauvette à tête noire Geai des chênes Grive musicienne Hypolaïs polyglotte Linotte mélodieuse

Merle noir

Mésange à longue queue

Mésange bleue

Mésange charbonnière

Moineau domestique

Pic épeiche Pie bavarde Pigeon ramier Pinson des arbres Pouillot véloce Poule d'eau Rouge-gorge Tourterelle turque

Troglodyte mignon

Verdier d'Europe

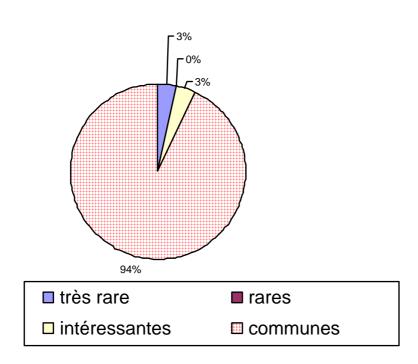
Corbeau freux

Espèces intéressantes : 1

Bouscarle de Cetti

Espèces rares: 0

Espèces très rares : 1





Bois de Cohan



Commune: Saint-Gilles

Typologie

Principale: bois

Secondaire: chemin creux

Surface communale:

Flore: 12 ha

Caractères généraux

Bois pauvre sur terrain neutre ou acide : chênaie-hêtraie, bois de bouleaux (bétulaie), à sous-bois presque toujours très éclairci. En partie ouest, cépée de châtaigniers et de hêtres.

Chemin creux de lisière assez pittoresque. Composition floristique banale de chênaie.

Boisement d'intérêt paysager dans une grande zone ouverte.

Cotation: Flore

4	3	2	1

Fonctions écologiques particulières

Milieu refuge pour la faune et la flore.

Évolution et menaces :

Il manque une pièce d'eau pour donner à ce site un intérêt écologique plus net. Entretien actuel très faible.

→ Annexe botanique

Inventaire à réaliser

Intérêt flor. : 1,1,2,1 = 5